Références pour le *Cahier Vie et ministère*

7-13 JANVIER

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 21-22

« Que la volonté de Jéhovah se fasse »

***bt* 177-178 § 15-16**
« Que la volonté de Jéhovah se fasse »

15 Pendant le séjour de Paul chez Philippe est arrivé un autre visiteur estimé : Agabus. Les hôtes de Philippe savaient qu'Agabus était prophète ; il avait prédit une grande famine sous le règne de Claude (Actes 11:27, 28). « Pourquoi est-il venu ? Quel message apporte-t-il ? » se demandaient-ils peut-être. Sous leurs yeux attentifs, Agabus a pris la ceinture de Paul — une longue bande de tissu portée autour de la taille et pouvant contenir de l'argent ou d'autres menus objets — et il s'en est lié les pieds et les mains. Puis il a pris la parole. Son message était grave. « Ainsi dit l'esprit saint : "L'homme à qui appartient cette ceinture, les Juifs le lieront de cette manière à Jérusalem et le livreront aux mains des gens des nations" » (Actes 21:11).

16 Sa prophétie a confirmé que Paul irait à Jérusalem. Elle indiquait aussi que ses rapports avec les Juifs là-bas seraient tels qu'ils finiraient par le livrer « aux mains des gens des nations ». La prophétie a atterré les personnes présentes. Luc raconte : « Quand nous avons entendu cela, nous et ceux de l'endroit, nous nous sommes mis à le supplier de ne pas monter à Jérusalem. Alors Paul a répondu : "Que faites-vous en pleurant et en m'amollissant le cœur ? Je suis prêt, soyez-en certains, non seulement à être lié, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus" » (Actes 21:12, 13).

***bt* 178 § 17**
« Que la volonté de Jéhovah se fasse »

17 Imagine la scène. Les frères, dont Luc, supplient Paul de ne pas aller plus loin. Certains pleurent. Ému par leur sollicitude, Paul leur dit gentiment qu'ils lui « amolliss[ent] le cœur » ou, selon d'autres versions, lui « fend[ent] le cœur ». Mais il reste inébranlable ; comme avec les frères de Tyr, ni les supplications ni les larmes ne le feront vaciller. Par contre, il explique pourquoi il doit aller de l'avant. Quel courage, quelle détermination de la part de Paul ! Comme Jésus avant lui, il était fermement décidé à se rendre à Jérusalem (Héb. 12:2). Il n'aspirait pas à devenir un martyr, mais si cela devait être, il s'estimerait honoré de mourir en disciple de Christ Jésus.

***bt* 178 § 18**
« Que la volonté de Jéhovah se fasse »

18 Comment les frères ont-ils réagi ? En un mot, avec respect. On lit : « Comme il ne se laissait pas dissuader, nous avons acquiescé en disant : "Que la volonté de Jéhovah se fasse" » (Actes 21:14). Ceux qui essayaient de détourner Paul de son intention n'ont pas insisté pour qu'il se range à leur avis. Ils l'ont écouté et ont cédé, reconnaissant et acceptant la volonté de Jéhovah, même si c'était difficile pour eux. Paul avait pris une voie qui le mènerait à la mort. Cela lui serait plus facile si ceux qui l'aimaient ne tentaient pas de le dissuader.

Recherchons des perles spirituelles

***bt* 184-185 § 10-12**
« Entendez [...] ma défense »

10 Néanmoins, Paul se montrait compréhensif envers ceux qui ressentaient le besoin d'observer certaines coutumes juives, comme celles de ne pas travailler le sabbat ou de ne pas consommer certains aliments (Rom. 14:1-6). Il n'imposait pas non plus de règles relativement à la circoncision. D'ailleurs, il avait fait circoncire Timothée, né d'un père grec, pour qu'il n'inspire pas de méfiance aux Juifs (Actes 16:3). La circoncision relevait de la décision personnelle.

« Ni la circoncision n'a de valeur ni l'incirconcision, mais la foi opérant par l'amour », a dit Paul aux Galates (Gal. 5:6). Toutefois, ç'aurait été manquer de foi que de se faire circoncire pour obéir à la Loi ou de prétendre qu'il le fallait pour obtenir l'approbation de Jéhovah.

11 Ainsi, quoique tout à fait aberrantes, les rumeurs perturbaient quand même les croyants juifs. C'est pourquoi les anciens ont donné cette instruction à Paul : « Nous avons quatre hommes ayant sur eux un vœu. Emmène ces hommes, purifie-toi rituellement avec eux et charge-toi de leurs dépenses, pour qu'ils puissent se faire raser la tête. Ainsi tout le monde saura qu'il n'y a rien de vrai dans les choses qu'ils ont entendu raconter à ton sujet, mais que tu marches de manière ordonnée, gardant, toi aussi, la Loi » (Actes 21:23, 24).

12 Paul aurait pu rétorquer que le problème réel n'était pas les rumeurs à son sujet, mais le zèle des croyants juifs pour la Loi mosaïque. Toutefois, il voulait être souple, tant qu'il n'avait pas à transiger avec les principes divins. N'avait-il pas écrit précédemment : « Pour ceux qui sont sous la loi, je suis devenu comme si j'étais sous la loi, bien que moi-même je ne sois pas sous la loi, afin de gagner ceux qui sont sous la loi » (1 Cor. 9:20). Il a donc coopéré avec les anciens de Jérusalem en devenant comme s'il était « sous la loi ». Ce faisant, il nous a magnifiquement montré comment coopérer avec les anciens sans insister pour que l'on fasse les choses à notre façon (Héb. 13:17).

***nwtsty*, note d'étude sur Ac 22:16**

lave-toi de tes péchés en faisant appel à son nom : Ou « lave-toi de tes péchés et fais appel à son nom ». Une personne sera lavée de ses péchés, non par l'eau du baptême elle-même, mais parce qu'elle aura fait appel au nom de Jésus. Cela signifie qu'elle doit avoir foi en Jésus et le montrer par des œuvres, des actes chrétiens (Ac 10:43 ; Jc 2:14, 18).

14-20 JANVIER

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 23-24

« Accusé d'être une plaie et de provoquer des révoltes »

***bt* 191 § 5-6**
« Bon courage ! »

5 L'encouragement à Paul est arrivé au bon moment. Dès le lendemain, plus de 40 Juifs « formèrent une conspiration et s'engagèrent par une imprécation, disant qu'ils ne mangeraient ni ne boiraient jusqu'à ce qu'ils aient tué Paul ». Cette « conspiration par serment » montrait à quel point ils étaient déterminés à supprimer l'apôtre. En effet, ils disaient en quelque sorte : « Qu'il nous arrive malheur si notre complot échoue ! » (Actes 23:12-15). Leur plan, approuvé par les prêtres en chef et les anciens, consistait à faire ramener Paul au Sanhédrin pour prolonger l'interrogatoire, prétendument pour vérifier des détails le concernant. Mais, en fait, ils lui tendraient un guet-apens et le tueraient.

6 Or le neveu de Paul a eu vent du complot et lui en a parlé. Aussitôt, Paul lui a demandé d'aller en informer le commandant romain Claude Lysias (Actes 23:16-22). Assurément, Jéhovah aime les jeunes qui, comme ce neveu de Paul resté anonyme, font courageusement passer le bien du peuple de Dieu avant le leur et se démènent fidèlement pour servir les intérêts du Royaume.

***bt* 192 § 10**
« Bon courage ! »

10 À Césarée, Paul a été « gard[é] dans le palais prétorien d'Hérode » en attendant que ses accusateurs arrivent de Jérusalem (Actes 23:35). Ceux-ci sont arrivés cinq jours plus tard : le grand prêtre Ananias, un orateur public nommé Tertullus et un groupe d'anciens. Tertullus a commencé par louer Félix de ce qu'il faisait

pour les Juifs, manifestement pour le flatter et gagner sa faveur. Puis il en est venu au fait en accusant Paul d'être une peste, de susciter des séditions chez tous les Juifs dans toute la terre habitée, d'être un meneur de la secte des Nazaréens, quelqu'un qui avait aussi essayé de profaner le temple et qu'ils avaient saisi. Les autres Juifs « se joignirent à l'attaque, affirmant que ces choses étaient ainsi » (Actes 24:5, 6, 9). Susciter une sédition, mener une secte dangereuse, profaner le temple : c'étaient des accusations graves qui pouvaient valoir la peine de mort.

***bt* 193-194 § 13-14**
« Bon courage ! »

13 Paul nous a laissé un bon exemple à suivre si jamais nous comparaissions devant des autorités profanes à cause de notre religion et qu'on nous accuse faussement d'être des agitateurs, des séditieux ou des membres d'une « secte dangereuse ». Paul n'a pas usé de flatteries serviles envers le gouverneur comme l'avait fait Tertullus. Il est resté calme et respectueux. Avec tact, il a donné un témoignage clair et véridique. Il a signalé que les « Juifs du district d'Asie » qui l'avaient accusé de souiller le temple n'étaient pas présents et que, légalement, il aurait dû pouvoir se confronter à eux et entendre leurs accusations (Actes 24:18, 19).

14 Le plus frappant, c'est que Paul ne s'est pas retenu de témoigner au sujet de ses croyances. Il a réaffirmé hardiment sa croyance en la résurrection, le sujet qui avait déclenché une belle mêlée lors de sa comparution devant le Sanhédrin (Actes 23:6-10). Dans sa défense, il a insisté sur cette espérance du retour de la mort à la vie. Pourquoi ? Parce qu'il rendait témoignage à Jésus et à sa résurrection, chose que ses détracteurs n'acceptaient pas (Actes 26:6-8, 22, 23). En effet, c'est la question de la résurrection, et plus précisément la croyance en Jésus et en sa résurrection, qui était au cœur de la controverse.

Recherchons des perles spirituelles

***nwtsty*, note d'étude sur Ac 23:6**

je suis pharisien : Parmi ceux qui écoutaient Paul, certains le connaissaient (Ac 22:5). Lorsqu'il s'est présenté comme **fils de pharisiens**, les pharisiens du sanhédrin ont sûrement compris que Paul reconnaissait qu'il avait avec eux un héritage commun, même s'il était devenu un chrétien zélé. Il ne se présentait pas sous un faux jour. Cependant, dans ce contexte, la déclaration de Paul « je suis pharisien » peut être comprise dans un sens relatif ; par ces mots, Paul s'identifiait aux pharisiens plutôt qu'aux sadducéens parce que, comme les pharisiens, il croyait en la résurrection. Il créait ainsi un terrain d'entente avec les pharisiens présents. En soulevant ce sujet polémique, Paul espérait certainement amener des membres du sanhédrin à prendre parti pour lui, et sa stratégie a fonctionné (Ac 23:7-9). Cette déclaration de Paul en Ac 23:6 s'accorde aussi avec la description qu'il a faite plus tard de lui-même quand il a présenté sa défense devant le roi Agrippa (Ac 26:5). Et lorsqu'il a écrit depuis Rome aux chrétiens de Philippes, Paul a de nouveau parlé de son passé de pharisien (Php 3:5). Il est également intéressant de noter comment Ac 15:5 parle de certains chrétiens qui, auparavant, étaient pharisiens.

***nwtsty*, note d'étude sur Ac 24:24**

Drusille : La troisième et la plus jeune des filles de l'Hérode dont il est question en Ac 12:1, c'est-à-dire Hérode Agrippa I^er^. Elle est née vers 38 de n. è. ; c'était la sœur d'Agrippa II et de Bérénice (voir lexique à « Hérode »). Le gouverneur **Félix** était son second mari. Elle a d'abord été mariée au roi syrien Aziz d'Émèse, mais a divorcé d'avec lui pour épouser Félix, vers 54 de n. è. ; elle avait environ 16 ans. Elle était peut-être présente quand Paul a parlé devant Félix « de justice, de maîtrise de soi et du jugement à venir » (Ac 24:25). Lorsque Félix a

cédé sa place de gouverneur à Festus, il a laissé Paul en prison, « voulant gagner la faveur des Juifs » ; certains pensent qu'il a agi ainsi pour faire plaisir à sa femme, **qui était Juive** (Ac 24:27).

21-27 JANVIER

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 25-26

« Paul en appelle à César, puis donne un témoignage au roi Hérode Agrippa »

***bt* 198 § 6**
« J'en appelle à César ! »

6 Cette volonté de Festus de céder aux Juifs risquait de mettre en danger la vie de Paul. Celui-ci s'est donc servi d'un droit propre au citoyen romain qu'il était. « Je me tiens devant le tribunal de César, où je dois être jugé, a-t-il dit à Festus. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu t'en rends très bien compte toi-même. [...] J'en appelle à César ! » Une fois qu'on avait fait appel, on ne pouvait en général pas se rétracter. C'est ce que Festus a souligné en disant : « À César tu en as appelé, à César tu iras » (Actes 25:10-12). En s'en remettant à une juridiction supérieure, Paul a créé un précédent pour nous, Témoins de Jéhovah. Quand des adversaires tentent de façonner « le malheur par décret », nous recourons à des moyens légaux pour défendre la bonne nouvelle (Ps. 94:20).

***bt* 198-201 § 10-16**
« J'en appelle à César ! »

10 Paul a respectueusement remercié le roi de lui donner l'occasion de se défendre devant lui, en relevant qu'il le savait bien renseigné sur toutes les coutumes ainsi que les controverses des Juifs. Puis il a évoqué son propre passé : « Selon la secte la plus stricte de notre culte j'ai vécu en Pharisien » (Actes 26:5). Quand il était Pharisien, Paul avait espéré en la venue du Messie. Maintenant qu'il était chrétien, il disait hardiment que Jésus Christ était ce Sauveur tant attendu. La raison pour laquelle on le jugeait ce jour-là était une croyance que ses accusateurs et lui avaient en commun : l'espérance de voir s'accomplir la promesse de Dieu à leurs ancêtres. Ce fait a donné à Agrippa encore plus envie d'entendre les explications de Paul.

11 « Pour ma part », a poursuivi Paul, rappelant qu'il avait traité horriblement les chrétiens, « j'ai vraiment pensé en moi-même qu'il me fallait commettre beaucoup d'actes d'opposition contre le nom de Jésus le Nazaréen ; [...] comme j'étais furieux contre [les disciples de Christ] à l'extrême, j'allais jusqu'à les persécuter même dans les villes du dehors » (Actes 26:9-11). Il n'exagérait pas en disant cela. Beaucoup savaient quelles violences il avait infligées aux chrétiens (Gal. 1:13, 23). « Qu'est-ce qui a pu changer un tel homme ? » s'est peut-être demandé Agrippa.

12 La réponse, Paul l'a donnée ensuite : « Comme je faisais route vers Damas avec pouvoir et mandat des prêtres en chef, j'ai vu à midi sur la route, ô roi, une lumière plus brillante que le soleil resplendir du ciel autour de moi et autour de ceux qui faisaient route avec moi. Alors que nous étions tous tombés à terre, j'ai entendu une voix qui me disait en langue hébraïque : "Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Toujours ruer contre les aiguillons, c'est dur pour toi." Mais j'ai dit : "Qui es-tu, Seigneur ?" Et le Seigneur a dit : "Je suis Jésus, que tu persécutes" » (Actes 26:12-15).

13 Avant l'intervention surnaturelle de Jésus, Paul avait, au sens figuré, « ru[é] contre les aiguillons ». Comme une bête de somme qui se serait blessée inutilement en ruant contre la pointe d'un aiguillon, il s'était blessé, spirituellement parlant, en résistant à la volonté de Dieu. En apparaissant sur la route de Damas à cet homme sincère, mais manifestement fourvoyé, Jésus ressuscité l'avait fait changer d'attitude (Jean 16:1, 2).

14 En effet, Paul avait radicalement changé. « Je n'ai pas désobéi à ce spectacle céleste, a-t-il expliqué à Agrippa, mais à ceux de Damas d'abord et à ceux de Jérusalem, et par tout le pays de Judée, et aux nations, j'apportais ce message : qu'ils devaient se repentir et se tourner vers Dieu en faisant des œuvres qui conviennent à la repentance » (Actes 26:19, 20). Cela faisait maintenant des années qu'il s'acquittait de la mission que Jésus Christ lui avait confiée un midi dans une vision. Avec quels résultats ? Ceux qui accueillaient bien la bonne nouvelle qu'il prêchait se repentaient de leur conduite immorale et malhonnête et venaient à Dieu. Ils devenaient de bons citoyens, qui favorisaient et pratiquaient le respect de la loi et de l'ordre.

15 Mais ces bienfaits n'étaient rien pour les adversaires juifs de Paul. « C'est à cause de ces choses que les Juifs m'ont saisi dans le temple et ont tenté de me tuer, a précisé Paul. Cependant, ayant obtenu le secours qui vient de Dieu, je continue jusqu'à ce jour à rendre témoignage devant petits et grands » (Actes 26:21, 22).

16 Les vrais chrétiens doivent être « toujours prêts à présenter une défense » de leur foi (1 Pierre 3:15). Si nous parlons de nos croyances à des juges et à des dirigeants, il peut être utile de suivre la méthode de Paul devant Agrippa et Festus. En racontant respectueusement à ces hauts personnages les heureux changements que les vérités bibliques ont produits — chez nous ou chez les personnes qui accueillent bien notre message —, peut-être toucherons-nous leur cœur.

bt 202 § 18
« J'en appelle à César ! »

18 Or Paul a rétorqué au gouverneur : « Je ne deviens pas fou, très excellent Festus, mais je prononce des paroles de vérité et de bon sens. En fait, il est bien au courant de ces choses le roi à qui je parle avec franchise [...]. Roi Agrippa, crois-tu les Prophètes ? Je sais que tu crois. » Réaction d'Agrippa : « En peu de temps tu me persuaderais de devenir chrétien » (Actes 26:25-28). Sincères ou non, ces paroles montrent que le témoignage de Paul lui avait fait un grand effet.

Recherchons des perles spirituelles

nwtsty, note d'étude sur Ac 26:14

lancer des ruades contre les aiguillons : Un aiguillon est un bâton muni d'une pointe servant à faire avancer un animal (Jg 3:31). L'expression « lancer des ruades contre les aiguillons » est un proverbe que l'on rencontre dans la littérature grecque. C'est une allusion à la réaction d'un taureau têtu qui résiste aux piqûres des aiguillons en donnant des coups avec ses pattes de derrière, et qui se blesse tout seul. Saul s'est comporté un peu de cette manière avant de devenir chrétien. En combattant les disciples de Jésus, qui avaient le soutien de Jéhovah, il risquait de se causer beaucoup de tort (cf. Ac 5: 38, 39 ; 1Tm 1:13, 14). Ec 12:11 parle d'« aiguillons » dans un sens figuré, pour désigner les paroles d'une personne sage qui encouragent quelqu'un à suivre un conseil.

nwt, lexique

aiguillon. Long bâton muni d'une pointe en métal, que les fermiers utilisent pour faire avancer les animaux. Dans la Bible, les paroles d'une personne sage qui encouragent quelqu'un à mettre en pratique de bons conseils sont comparées à un aiguillon. L'expression « lancer des ruades contre les aiguillons » est une allusion à la réaction d'un taureau têtu qui résiste aux piqûres des aiguillons en donnant des coups avec ses pattes de derrière, et qui se blesse tout seul (Ac 26:14 ; Jg 3:31).

w03 15/11 16-17 § 14
Aidez autrui à accepter le message du Royaume

14 Paul sait qu'Agrippa professe le judaïsme. S'appuyant sur les connaissances religieuses du roi, il lui explique qu'il prêche « sans dire

rien d'autre que les choses dont les Prophètes ainsi que Moïse ont déclaré qu'elles allaient arriver » concernant la mort et la résurrection du Messie (Actes 26:22, 23). Puis il l'interpelle : « Roi Agrippa, crois-tu les Prophètes ? » Voilà Agrippa devant un dilemme. S'il répond non, c'en est fini de sa réputation de Juif. Mais s'il va dans le sens de Paul, il manifeste publiquement son accord avec lui et risque alors d'être taxé de chrétien. Avec sagesse, Paul répond lui-même : « Je *sais* que tu crois. » La réaction d'Agrippa est spontanée : « En peu de temps tu me persuaderais de devenir chrétien » (Actes 26:27, 28). Agrippa n'est pas devenu chrétien. Reste que le message de Paul a éveillé un certain écho en son cœur (Hébreux 4:12).

28 JANVIER–3 FÉVRIER

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 27-28

« Paul embarque pour Rome »

***bt* 208 § 15**

« Pas une âme parmi vous ne sera perdue »

15 Paul avait sans doute prêché à un maximum de personnes sur le bateau « l'espérance de la promesse qui a[vait] été faite par Dieu » (Actes 26:6 ; Col. 1:5). Pour l'heure, devant la probabilité d'un naufrage, il a pu donner des raisons solides d'un espoir plus immédiat. « Cette nuit », a-t-il expliqué, « s'est tenu près de moi un ange [...], et il a dit : "N'aie pas peur, Paul. Il faut que tu comparaisses devant César, et, vois, Dieu t'a donné volontiers tous ceux qui naviguent avec toi." » Puis il a lancé : « C'est pourquoi, hommes, ayez bon courage ; car je crois Dieu : il en sera exactement comme il m'a été dit. Cependant, nous devons échouer sur une certaine île » (Actes 27:23-26).

***bt* 209 § 18**

« Pas une âme parmi vous ne sera perdue »

18 En fait, les naufragés se trouvaient sur l'île de Malte, au sud de la Sicile. (Voir ci-dessus l'encadré « Où situer "Malte" ? ») Les habitants, de langue étrangère, leur « ont témoigné une humanité remarquable » (Actes 28:2). Pour ces inconnus arrivés sur leur côte trempés et grelottants, ils ont fait un feu, qui les a réchauffés malgré le froid et la pluie, mais qui a aussi donné lieu à un miracle.

***bt* 210 § 21**

« Pas une âme parmi vous ne sera perdue »

21 Publius, riche propriétaire terrien, vivait dans les parages. C'était peut-être l'officier romain le plus en vue à Malte. Luc l'appelle « le *principal* personnage de l'île », employant exactement le titre qu'on a retrouvé sur deux inscriptions maltaises. Il a offert l'hospitalité à Paul et à ses compagnons pendant trois jours. Or, le père de Publius était malade. Là encore, Luc explique son état avec exactitude. Précisant la nature médicale de la maladie, il écrit que l'homme « était couché, oppressé par la fièvre et la dysenterie ». Paul a donc prié et posé les mains sur le vieil homme, qui a guéri. Très impressionnés par ce miracle, les Maltais lui ont amené d'autres malades pour qu'il les guérisse, et ils ont comblé Paul et ses compagnons de cadeaux et de choses nécessaires pour leur voyage (Actes 28:7-10).

***bt* 213 § 10**

« Rendant pleinement témoignage »

10 Quand finalement les voyageurs sont entrés dans Rome, « on a permis à Paul de demeurer à part, avec le soldat qui le gardait » (Actes 28:16). En général, dans le cas d'une détention légère, on empêchait un prisonnier de s'évader en l'enchaînant à son garde. Malgré tout, Paul était un proclamateur du Royaume, et ce n'était certainement pas une chaîne qui le réduirait au silence. Après s'être donné juste trois jours pour récupérer du voyage, il a convoqué les principaux personnages d'entre les Juifs de Rome pour se présenter et leur prêcher.

Recherchons des perles spirituelles

nwtsty, note d'étude sur Ac 27:9

le jeûne du jour de la Réconciliation : Ou « le jeûne d'automne ». Litt. « le jeûne ». Le terme grec traduit par « le jeûne » renvoie au seul jeûne exigé par la Loi mosaïque ; on l'observait à l'occasion du jour de la Réconciliation, une célébration annuelle aussi appelée Yom Kippour (de l'hébreu *yôm hakkippourim*, « jour des couvertures », c'est-à-dire jour où les péchés sont couverts) (Lv 16:29-31 ; 23:26-32 ; Nb 29:7 ; voir lexique à « jour de la Réconciliation »). Le verbe « s'affliger », qui est utilisé dans le contexte du jour de la Réconciliation, est généralement compris comme se rapportant à diverses formes de privations volontaires, dont le jeûne (Lv 16:29, note). L'utilisation du terme « le jeûne » en Ac 27:9 appuie l'idée qu'une des principales formes de privations pratiquées le jour de la Réconciliation était le jeûne. Le jeûne du jour de la Réconciliation était observé vers fin septembre ou début octobre.

nwtsty, note d'étude sur Ac 28:11

fils de Zeus : D'après la mythologie grecque et romaine, les « fils de Zeus » (en grec *Dioskouroï*) s'appelaient Castor et Pollux ; c'étaient les fils jumeaux du dieu Zeus (Jupiter) et de la reine spartiate Léda. On les considérait, entre autres, comme les protecteurs des marins, capables de les sauver s'ils étaient en danger en mer. Ce détail concernant la figure de proue du bateau est une preuve parmi d'autres que le récit a été écrit par un témoin oculaire.